

1.400 EXEMPLAIRES



N° 08

# Le petit Cosnacquois

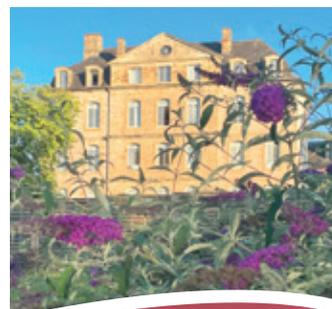


Janvier 2023



*Bonne année*  
**2023**

# Cosnac vous souhaite une année 2023 enchantée



## > BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir d'inviter les nouveaux habitants, installés sur la commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, à un moment de convivialité le :

**Samedi 4 mars 2023 à 14 H  
à la salle polyvalente de Cosnac**

Merci de bien vouloir vous inscrire avant le 20 février 2023 auprès du secrétariat de la mairie.

par téléphone : 05 55 92 81 70

par mail : [maire@commune-cosnac.fr](mailto:maire@commune-cosnac.fr)

## > CÉRÉMONIE DES VŒUX



Après trois ans d'absence à cause de l'épidémie de Covid-19, le 7 janvier a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux en présence de Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Députée Frédérique Meunier, Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental Sandrine Maurin, Monsieur le Président de l'Agglo et Maire de Brive Frédéric Soulier et de nombreuses personnalités.

Monsieur le Maire a rappelé que Cosnac était désormais la 10<sup>ème</sup> commune du département de la Corrèze avec 3108 habitants et qu'il n'était donc pas possible d'inviter toute la population à cette cérémonie ; ce sont les acteurs majeurs de la commune, ses forces vives et celles et ceux qui contribuent à la vie communale par actions ou bénévolat qui ont été invités.

Monsieur le Maire a présenté les 10 élus qui assistaient pour la première fois à cette cérémonie ainsi que les conseillers municipaux et les adjoints et a dressé le bilan sur les travaux réalisés.

Cette cérémonie a été clôturée par un buffet servi par notre traiteur local « Les Garennes du Gour ».

## > CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2022

L'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie : [www.cosnac.fr](http://www.cosnac.fr) et les délibérations sont consultables en mairie.

### > ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### • Création d'emplois pour accroissement temporaire d'activités.

Certains services étant confrontés à des problématiques temporelles nécessitant de pouvoir recruter rapidement, notamment les services techniques, le service entretien/restauration et le service animation, il est proposé la création d'emplois pour accroissement temporaire d'activités à compter du 3 octobre 2022 pour une durée de 12 mois selon la répartition suivante :

- 2 emplois aux services techniques pour une durée hebdomadaire de 20 à 35 heures
- 2 emplois au service entretien/restauration pour une durée hebdomadaire de 15 à 35 heures.
- 2 emplois au service animation pour une durée hebdomadaire de 15 à 35 heures.

Ces recrutements ne seront réalisés qu'en fonction de réels besoins temporaires.

> Adoptée à l'unanimité

#### • Mise à jour du tableau des effectifs.

Pour faire suite à des mouvements de personnels et des évolutions de carrières, il est proposé, à compter du 1er décembre 2022, la création :

- d'un poste administratif à temps complet (un agent titulaire passerait de 50% à 100%).
- d'un poste d'adjoint technique, principalement sur le secteur voirie, à temps complet, afin de procéder au remplacement d'un agent en arrêt de maladie depuis plusieurs années.

> Adoptée à la majorité - 1 Abstention

### > FINANCES

#### • Décision modificative n° 1 – Virement de crédit pour ajustement des crédits en fonctionnement.

Afin de prendre en charge la dépense du FPIC 2022 (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) d'un montant de 13 928 €, il est nécessaire d'augmenter de 4 000 € les crédits prévus au budget.

> Adoptée à l'unanimité

#### • Décision modificative n° 2 – Virement de crédit pour ajustement des crédits en investissement.

Afin d'affecter les dépenses sur les fiches opérations correspondantes et pour un besoin de crédits supplémentaires de 48 600 € en dépenses d'investissement, il convient d'ajuster les crédits budgétaires de la façon suivante :

Diminution des crédits alloués de 4 000 € pour l'éclairage public et de 44 600 € pour le matériel et locaux associatifs au profit de l'accessibilité des bâtiments publics (8 000 €), de gros travaux des bâtiments communaux (10 000 €), de la vidéo surveillance (600 €) et de la réhabilitation des logements de la poste (30 000 €).

> Adoptée à l'unanimité

#### • Participation scolaire aux frais de fonctionnement de l'école d'Allasac pour l'année 2021-2022.

Le montant des frais de scolarisation d'un enfant de Cosnac en classe ULIS à l'école élémentaire d'Allasac pour l'année 2021-2022, s'élève à 367,78 €. Il est proposé d'ac-

cepter de participer à ces frais de fonctionnement.

> Adoptée à l'unanimité

#### • Rénovation des équipements sportifs et de loisirs – demande de subvention FEADER (dispositif LEADER Territoire Ouest Corrèzien).

La délibération du conseil municipal du 27 novembre 2021 avait entériné la programmation des travaux de rénovation des équipements sportifs et de loisirs (tennis et aire de jeux pour enfants), le plan de financement correspondant et la sollicitation de subvention. Depuis, le marché correspondant au projet a été lancé et compte tenu du contexte actuel, nous subissons des augmentations dans tous les secteurs. Il convient donc de revoir le plan de financement comme suit :

Montant des travaux estimés : 112 466,15 €  
- Subvention FEADER, limitée à 80% sur un montant de 100 000 €, soit 80 000 € et financement de la commune 32 466,15 €.

> Adoptée à l'unanimité

#### • Rétrocession de concession dans le cimetière communal.

Une demande de rétrocession d'une concession funéraire trentenaire, située au columbarium, vide de toute sépulture a été faite à la commune et ce, contre le remboursement de la somme de 383,33 €

> Adoptée à l'unanimité

**Colette COSTE**

Adjointe à la communication

## > CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2022

### > FINANCES

#### • Participation scolaire aux frais de fonctionnement des écoles de Malemort pour l'année 2021-2022.

La participation aux frais de scolarisation des enfants de Cosnac dans les écoles maternelle et élémentaire de Malemort pour l'année 2021-2022 s'élève à 780,19 € pour

un enfant en classe maternelle et 1 586,66 € pour 3 enfants en classe élémentaire.

> Adoptée à l'unanimité

#### • Participation scolaire aux frais de fonctionnement des écoles de Brive pour l'année 2021-2022.

La participation aux frais de scolarisation des enfants de Cosnac dans les écoles de

la ville de Brive pour l'année 2021-2022 s'élève à 2 298,24 € pour 5 enfants en classe élémentaire.

> Adoptée à l'unanimité

#### • Augmentation de crédit pour ajustement des crédits en investissement.

Afin d'affecter les dépenses sur les fiches opération correspondantes et pour un

## > CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2022 (SUITE)

besoin de crédits supplémentaires en dépenses d'investissement il est nécessaire d'ajuster les crédits budgétaires de la façon suivante : Augmentation de crédits de 51 500 € répartis sur les opérations : accessibilité, matériel et locaux associatifs et rénovation des équipements de sport et loisirs.

> Adoptée à l'unanimité

### • Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement 2023 avant le vote du budget primitif.

Il est nécessaire de prévoir la possibilité pour l'exécutif communal d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dès l'ouverture de l'exercice comptable 2023. Cette autorisation est faite dans la limite maximale de 25% des crédits prévus au budget 2022, hors remboursement du capital de la dette, soit 151 594€.

> Adoptée à l'unanimité

### • Rénovation énergétique d'équipements sportifs – demande de subvention au Conseil Départemental.

Le 15 janvier 2022, le conseil municipal avait déjà délibéré sur ce dossier, mais nous étions en attente de devis et/ou consultations actualisés. Le chiffrage étant maintenant acté il convient de délibérer à nouveau afin de présenter un plan de financement et solliciter une subvention au Conseil Départemental.

Pour rappel, il s'agit :

- du remplacement de l'ensemble des éclairages du tennis couvert et du terrain de pétanque afin d'obtenir un niveau d'éclairage conforme aux exigences des différentes fédérations sportives et de réaliser des économies d'énergie en déployant de la technologie à LED. Le montant de ces travaux d'éclairage est estimé à 26 804,40 € HT  
- Le bâtiment municipal utilisé par le football club (club house, vestiaires, sanitaires) nécessite dans un premier temps une rénovation thermique afin d'être moins énergivore et plus qualitatif. Ces travaux sont estimés à 43 333,74 € HT

> Adoptée à l'unanimité

### • Travaux d'accessibilité au groupe scolaire et au tennis – demande de subvention au Conseil Départemental.

La commune envisage de continuer les travaux de mise en conformité de ses bâtiments programmés dans son agenda de patrimoine. L'estimation prévisionnelle

pour les travaux de mise aux normes des sanitaires du groupe scolaire s'élève à 6 191,50 € ht, le réaménagement complet des vestiaires et de la salle du club house du local du club de tennis à 30 242,46 € ht. Il est donc sollicité une subvention du Conseil Départemental de la Corrèze pour aider au financement de cette programmation à hauteur de 25% du montant de la dépense.

> Adoptée à l'unanimité

### • Restauration groupe scolaire – demande de subvention au Conseil Départemental.

La commune a engagé un travail d'études pour la restauration complète du groupe scolaire, mais avant tout, elle se doit de réduire ses consommations énergétiques avec des échéances relativement proches suite au décret tertiaire. Une possibilité sur l'installation de la géothermie au niveau du groupe scolaire est envisageable. Pour ce faire une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage est nécessaire et est estimée à 7 475 € HT.

Il convient de solliciter une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 30%, soit 2 242,50 € HT.

> Adoptée à l'unanimité

### • Création d'un réseau de chaleur collectif bois – Assistance à maîtrise d'ouvrage demande de subvention au Conseil Départemental.

Suite à la réalisation d'une étude préalable en 2022, la commune a décidé de la mise en place d'un réseau de chaleur et la création d'une chaufferie à plaquettes de bois pour couvrir les besoins de chauffage de différents bâtiments communaux.

Afin de mettre en œuvre ce projet, il convient de passer par une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui est estimée à 7 475 € HT. Il convient donc de solliciter une subvention du Conseil Départemental pour aider au financement de cette programmation à hauteur de 30%, soit 2 242,50 € HT.

> Adoptée à l'unanimité

## > ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

### • Acquisition de la parcelle BA 120 – Route du Saule – Régularisation et classement.

Il s'agit d'une régularisation foncière liée aux travaux de la route du Saule et prévue par délibération du conseil municipal de décembre 2019 mais son propriétaire souhaite qu'une clause particulière concernant la trappe de visite de son égout soit inscrite dans l'acte administratif.

> Adoptée à l'unanimité

### • Avis sur l'extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive à la commune de Concèze.

La commune de Concèze a demandé à se retirer de la Communauté de Communes du Pays de Lubersac-Pompador afin d'adhérer à la CABB. Sa demande n'ayant pas obtenu un vote favorable par le biais de la procédure dite de droit commun, la procédure dérogatoire a été sollicitée. Il revient aux communes de la CABB de se prononcer sur sa demande d'adhésion.

> Adoptée à majorité – 2 abstentions

### • Renouvellement de la convention relative aux services communs Autorisations du Droit des Sols entre la communauté d'Agglomération du Bassin de Brive et la commune de Cosnac.

La commune avait passé une convention avec la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive pour l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS). Cette dernière arrive à échéance au 31 décembre 2023, mais il convient de la renouveler au 1er janvier 2023 pour une durée de 5 ans afin d'intégrer les fonctionnements spécifiques aux actes dématérialisés.

> Adoptée à majorité – 1 abstention

### • Transfert de la compétence petite enfance – avenant à la convention de mise à disposition de services.

Suite au transfert de la compétence Petite Enfance à la Communauté d'Agglomération de Brive le 1er janvier 2013, une convention a été établie pour une durée de 10 ans. Afin de la réactualiser, il est proposé de renouveler par voie d'avenant pour une durée de 18 mois à compter du 1er janvier 2023. A l'issue de ce délai, une mise à jour sera soumise au vote pour son renouvellement.

> Adoptée à l'unanimité

### • Passation du contrat d'assurance statutaire du personnel.

Le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel arrivant prochainement à échéance, il convient de prévoir les modalités d'un nouveau contrat. Il est proposé de retenir les propositions de la CNP, qui est déjà notre prestataire, et de reconduire le contrat pour une durée de un an à compter du 1er janvier 2023.

> Adoptée à l'unanimité

## > CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2022 (FIN)

### • Recrutement pour accroissement temporaire d'activités.

Par délibération en date du 23 septembre 2022, il avait été voté la création d'emplois pour accroissement temporaire d'activités.

Or, à ce jour au service entretien/restauration, tous les postes ont déjà été épuisés. Il convient donc de créer un poste supplémentaire pour le service entretien à compter du 1<sup>er</sup> janvier pour une durée de 12 mois à raison

de 15 à 35 heures en fonction des besoins.

> Adoptée à l'unanimité

**Colette COSTE**

*Adjointe à la communication*

## > RÉUNION DES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS

Le 19 novembre les présidents d'associations ou leurs représentants se réunissaient pour évoquer la saison écoulée et à venir.

Globalement l'incidence de la COVID sur la fréquentation de nos associations se faisait encore ressentir pour la saison 2021-2022. Pour la saison 2022-2023 une flambée d'inscriptions confirme la volonté des personnes de bouger, se rencontrer et échanger en minimisant l'effet COVID. Espérons que la neuvième vague ne nous fasse pas déchanter.

Le thème principal de notre réunion portait sur le nouveau mode de calcul des subventions attribuées aux associations à compter de 2023. En effet jusqu'en 2022 les subventions étaient versées systématiquement sans demande justifiée de chaque association. La loi 2000-321 et son décret d'application de 2016 imposent que soit connu le devenir de l'argent public et son utilisation.

Aussi, afin de recueillir ces informations un document unique intitulé "demande de subventions" doit être renseigné annuellement par toute association souhaitant une

subvention municipale. Ce document présente deux possibilités de subventions ; la demande de subvention classique annuelle et la demande de subvention exceptionnelle associée à un projet.

Les membres de la commission 2 ont validé le mode de calcul utilisé pour l'attribution des subventions. Il est basé sur le nombre d'adhérents total et le nombre d'adhérents Cosnacais. Toute valorisation de la commune par l'organisation de manifestations exceptionnelles sera prise en compte dans le calcul de la subvention.

Autre nouveauté la loi du 24 août 2021 institue le contrat d'engagement républicain. Constitué de 7 articles ce contrat engage le président de chaque association. Ce dernier est tenu de respecter et de faire respecter au sein de son association les symboles de la république "liberté, égalité, fraternité". Il a été demandé aux présidents de nous le retourner rapidement.

Les équipements sportifs évoluent :  
Les associations proposant les activités

sportives telles que le football, le tennis et la pétanque voient leurs équipements s'améliorer. (En ce qui concerne la rénovation des vestiaires au stade de football et la rénovation au tennis : C.F rubrique travaux. Les ampoules énergivores actuelles du terrain de pétanque céderont la place à des ampoules LED).

À ce jour, nous pouvons conclure par une note favorable : le tissu associatif culturel et sportif satisfait les Cosnacais(e)s. Nombreux sont les adhérents venus des communes limitrophes. La commune entretient au mieux les équipements dont elle dispose et valorise ainsi nos associations.

N'oublions pas de souligner le travail réalisé par tous nos bénévoles. Ils demandent pour certains à être remplacés au bout de longues périodes d'activité mais les volontaires sont de plus en plus rares.

**Michel Falzon**

*Adjoint en charge des associations*

## > CANTINE SCOLAIRE

En raison de la crise économique, de nombreuses mairies ont dû prendre des décisions concernant les repas de cantine scolaire. Certaines mairies ont diminué les quantités dans les assiettes, augmenté les prix des repas, supprimé certains produits...

Pour Cosnac, cet été, la municipalité a mené une réflexion pour pallier à toutes ces augmentations : la montée des prix des produits alimentaires, ainsi que l'augmentation des coûts des énergies (gaz, électricité...)

Pour avoir échangé avec tous les agents qui travaillent auprès des enfants sur le temps de cantine, il a été constaté que les enfants de la maternelle font un gaspillage un peu plus important que ceux de l'élémentaire. De ce fait, une expérimentation a été mise en

place de septembre à décembre en menant une adaptation des menus des enfants de la maternelle. Le cuisinier arrange le menu du jour en tenant compte de l'appétit, des produits locaux de saison, tout en respectant la réglementation en vigueur : en préservant 4 composantes dans les menus proposés aux enfants de la maternelle.

Cette expérimentation s'est avérée encourageante car il a été constaté que les enfants mangent plus et mieux. C'est surtout une satisfaction pour le cuisinier de voir les enfants plus manger et surtout de se dire qu'ils ne partent pas avec un ventre à moitié vide pour les cours de l'après midi.

La municipalité souhaite donc poursuivre cette adaptation en espérant de ne pas de-

voir prendre d'autres décisions plus délicates dans l'avenir.

Il est à noter qu'un restaurant scolaire a aussi un rôle en matière d'éducation alimentaire. Souvent, des enfants ne souhaitent pas goûter un plat ou un aliment car ils ne le connaissent pas, mais en voyant leurs autres petits camarades le manger : ils le goûtent.

Notre équipe de cuisine veille à proposer un équilibre alimentaire avec des repas les plus variés possibles. Grand merci à notre cuisinier et son équipe qui essaient toujours de trouver des idées de menus dans le but de concilier la gourmandise des enfants et leur alimentation équilibrée.

**Martin Karine**

*1<sup>re</sup> adjointe au maire*

## ► TRAVAUX

### ► CRÉATION ET RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

Grâce à un dossier bien abouti et une forte contribution financière des pouvoirs publics (Union Européenne, fond LEADER, Région Nouvelle Aquitaine) et de la Commune, la municipalité a le plaisir de faire aboutir les deux projets suivants :

#### • Création d'un espace de loisirs

Au début de l'année 2023 nos jeunes Cosnacois ainsi que leurs parents pourront profiter d'un nouvel espace de loisirs dans le parc public du château. Un superbe endroit bucolique, calme et ombragé situé entre le château et la maison de retraite, qui s'est doté de plusieurs structures de plein air avec des jeux pour enfants ouverts à toutes les tranches d'âge. Une partie clôturée pour les plus petits (balançoires, nid d'aigle, petite maison) et une pyramide à corde avec un toboggan pour les plus grands.

Une décision délicate à finaliser, des détails qui ont toujours une importance majeure comme les matériaux durables, les couleurs respectueuses de l'environnement, l'intégration dans le paysage sans porter atteinte aux formes du relief et à la biodiversité, une maintenance et un entretien aisés.

La municipalité informe que cet endroit est réglementé tel qu'il est notifié sur les panonceaux d'affichage à proximité de ces installations, l'utilisation de ces jeux demeure sous la responsabilité des adultes accompagnants.



#### • Rénovation au Tennis

Plusieurs sujets à traiter au tennis dont l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, les courts extérieurs dégradés, l'éclairage vétuste difficilement réparable et énergivore, fuites d'eau de la toiture. En collaboration avec la Fédération régionale du tennis et le bureau local, il a été décidé de restaurer en profondeur un court extérieur avec la technique appropriée d'un béton poreux de 8 cm d'épaisseur sur la structure existante, et la mise en place d'une clôture grillagée neuve. Réfection du club house afin d'améliorer l'accessibilité en déplaçant les cloisons des vestiaires et en renouvelant les sanitaires. L'espace paysagé a été nettoyé et débarrassé des encombrants, des filets pare ballons entre le stade de foot honneur et le tennis seront installés. Courant 2023 les projecteurs du court intérieur seront remplacés par des éclairages LEDS ainsi que le résuivi de la toiture.

### ► LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, COMMENT FAIRE FACE À LA HAUSSE DU PRIX DE L'ÉNERGIE

La municipalité de Cosnac, comme chacun d'entre nous, doit faire face le plus rapidement possible à la mise en place de moyens d'optimisation de la consommation de l'énergie. Beaucoup de secteurs sont impactés, comme le chauffage des bâtiments scolaires, associatifs et municipaux, l'éclairage dans toute sa globalité, l'eau chaude.

Ainsi, chaque année, depuis 6 ans, un programme de travaux a été voté pour remplacer les éclairages existants (360 points lumineux) par des éclairages à LED et la rénovation des armoires de commande, permettant ainsi un abaissement de luminosité de 80% entre 22H et 6h (bien plus économique qu'une coupure totale de minuit à 5h). D'autre part, la commune a choisi de maintenir uniquement un éclairage public dans les zones urbanisées denses comme le centre bourg ou les lotissements.

Cette stratégie a permis de diviser par 4 la consommation d'énergie sur l'éclairage public mais également de s'affranchir chaque année de la maintenance de ces luminaires (env. 8 000€ par an) grâce à la longévité, la performance et la garantie de 5 ans de ces éclairages. Le montant global économisé avoisine les 20 000€ à ce jour. Cette mesure permet ainsi à la commune d'amortir quelque peu l'inflation galopante du coût de l'énergie que nous subissons tous...

La municipalité tient à remercier très sincèrement la fédération départementale d'électrification et de l'énergie de la Corrèze pour son soutien dans cette démarche depuis 2016 et le financement accordé chaque année à plus de 50% pour la réalisation de ces travaux.

Mais la volonté des élus, en matière d'économie d'énergie, ne s'arrête pas là puisque depuis 2020 des études sur les bâtiments

## > TRAVAUX (SUITE)

communaux sont lancées, visant la réduction globale de la consommation d'énergie (électricité, gaz). Pour cela, des audits énergétiques sur chaque bâtiment ont été actualisés par le bureau d'étude Synergie de Brive et des études de faisabilité de géothermie et de photovoltaïque sur le groupe scolaire et de réseau de chaleur bois sur les bâtiments du bourg ont été lancées avec l'appui technique d'un conseiller en énergie partagé de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive et du bureau d'étude CRER (centre régional des énergies renouvelables).

En effet, la consommation de chauffage représente à elle seule 75% des dépenses d'énergie sur la commune (contre 15% pour l'éclairage public) ce qui en fait un enjeu majeur.

Pour réussir ce défi, la municipalité a envisagé plusieurs actions :

En premier lieu la sobriété, en limitant la température dans les bâtiments à 19°C dans les locaux occupés (le jour), 17°C pour l'utilisation du dojo, 15°C dans les locaux inoccupés (la nuit) et hors gel sur le reste des bâtiments afin de préserver ces infrastructures. La sobriété concerne également les éclairages des équipements sportifs où leurs usages sont limités au strict nécessaire et surtout la sensibilisation auprès du personnel communal, des enseignants, des associations et des bénévoles.

Ensuite, l'optimisation des installations de chauffage avec l'installation de dispositifs de commandes permettant une meilleure gestion de l'énergie (thermostats programmables, robinets thermostatiques, horloges programmables, détecteurs de présence, gestion technique centralisée, etc) et le suivi régulier des consommations et des pratiques sur l'ensemble des infrastructures.

Et enfin des investissements ciblés visant à rendre les bâtiments et les équipements sportifs peu énergivores (isolations, menuiseries, éclairages LED, etc.) suite aux différents résultats d'études. Ces investissements plus lourds nécessiteront obligatoirement la recherche de subventions auprès de nos différents partenaires.

### • Éclairages de Noël

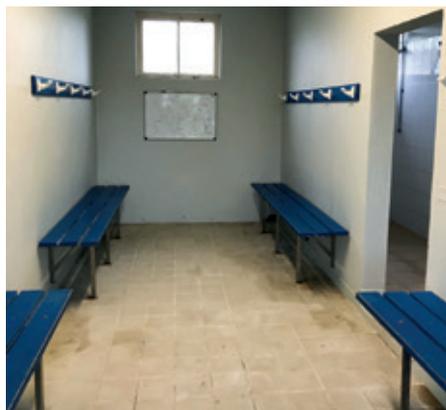
Concernant les éclairages de Noël, il ne s'agissait que d'éclairage LED donc peu énergivore et alimenté selon certaines

plages horaires (en début de soirée et de matinée). Depuis cette année, les éclairages ont été recentrés sur le centre bourg permettant de valoriser les nombreuses fabrications effectuées par les enfants, les enseignants, les résidents de la maison de retraite et les nombreux bénévoles de la commune que nous tenons à remercier chaleureusement.

## > LES TRAVAUX QUI AMÉLIORENT LE CADRE DE VIE AU QUOTIDIEN

### • Rénovation des vestiaires au stade de foot

M. le Maire avait demandé d'améliorer l'état des vestiaires car il devenait compliqué d'accueillir décemment les joueurs et personnes extérieures. Grâce à la régie des territoires gérée par l'Agglo de Brive, le directeur des services techniques a mis en place un programme de réhabilitation avec la pose de carrelage au sol, rénovation des murs et plafonds, remplacement de certains points d'eau sanitaire. Les menuiseries seront remplacées et la ventilation améliorée. Des filets pare ballons seront installés coté tennis après l'élagage des arbres. Un nouveau stationnement sera proposé vers le tennis.



Vestiaire du foot (avant et après travaux)

### • Aménagement de la plateforme de stockage au service technique

Petit à petit les services techniques s'organisent afin d'améliorer l'approvisionnement et le stockage des matériaux. Avoir à "portée de main" les matériaux nécessaires facilite énormément la gestion au quotidien et faire un peu de stock permet de mieux négocier avec les partenaires. La plateforme a été stabilisée en enrobé par l'entreprise EUROVIA titulaire du marché communal, les box vont être prêts bientôt.



### • Élimination de la fosse au cimetière

La commune, dans le cadre du réaménagement du cimetière, poursuit ses travaux.

En effet, la grande fosse à déchet a été démolie suite à la mise en place de conteneurs de tri sélectif à différents endroits dans le cimetière. La municipalité constate une forte implication des riverains dans ce nouveau mode de gestion écoresponsable et va compléter le dispositif avec d'autres points de collectes.

Par ailleurs, les travaux de suppression des haies ont été achevés et le déploiement de la nouvelle clôture devrait être réalisé courant 2023. Les points de distribution d'eau vont être redéployés afin d'être plus efficaces, les portails vont être réparés ou réinstallés et les murs de clôture en pierre rejointoyés.

Concernant les reprises de concessions en état d'abandon, la procédure étant achevée, des travaux de fouilles vont être effectués afin de pouvoir les concéder de nouveau.

**André LAFFAIRE**

Adjoint chargé des  
Infrastructures voirie réseaux

## > CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le samedi 3 décembre, Gérard SOLER, Président du Centre Communal d'Action Sociale accompagné de ses membres, et en présence de Sandrine MAURIN, Présidente de notre instance Cantonale de Coordination, ont accueilli et retrouvé avec plaisir les aînés de la commune pour le traditionnel repas de fin d'année, préparé et servi par « Les Garennes du Gour » et animé par « Marjolaine ».

Cette année 153 personnes étaient présentes et parmi nous la doyenne Micheline SEINCE épouse NIRELLI, 84 ans, et Irénée GIUSTI, 88 ans.

Pour rappel, le C.C.A.S. aide à répondre aux problèmes rencontrés dans la vie de tous les jours pour une aide ménagère, une difficulté financière passagère, une écoute, etc... Une orientation est faite avec la collaboration de l'assistante sociale vers le service compétent et un suivi est mis en place et bien sûr dans un cadre très strict de confidentialité.

**Colette COSTE**

*Adjointe à la communication*



Repas des aînés

## > ESPACE MUNICIPAL ADRIEN TEYSSANDIER : VIE SOCIALE



### > LA MAGIE DE NOËL

Samedi 17 décembre, les cosnacais ont réservé un accueil 3 étoiles au père Noël : tapis déroulé, inauguration officielle de la maison du Père Noël en présence de Gérard SOLER, maire de Cosnac accompagné de Grelotin, le lutin cosnacais, haie d'honneur.... À n'en pas douter, le vieux bonhomme au capuchon pointu était très attendu.

En poussant la porte de sa maison, petits et grands ont pu admirer le travail remarquable réalisé par les 35 bénévoles de l'Es-



## > ESPACE MUNICIPAL ADRIEN TEYSSANDIER : VIE SOCIALE (SUITE)

pace municipal de Vie Sociale et les agents communaux.

Près de 400 visiteurs ont été plongés dans la magie de Noël : une après-midi festive et conviviale autour de jeux en bois, contes, ateliers (art floral, créatif, dessin/peinture) mais également gourmande grâce aux jeunes du secteur ados qui ont réveillé nos papilles en proposant des gaufres, crêpes et boissons chaudes.

Le Père Noël, assisté de deux de ses lutins, s'est prêté au jeu des photos, installé confortablement dans son beau fauteuil rouge.

Pour compléter ces animations, un jeu de piste a été proposé dans le bourg, afin de découvrir les différents lieux décorés et est resté accessible durant les vacances de Noël.

Durant les 3 mois nécessaires à la préparation de ce projet, de belles valeurs ont été partagées telles que l'entraide, la bienveillance et la générosité.... Et samedi, la magie a opéré.



### > PROJET DÉCORATION DE NOËL

La municipalité et l'équipe de l'Espace municipal de Vie Sociale remercient chaleureusement les 35 bénévoles, les partenaires (E.H.P.A.D, maison de l'enfance, commerçants), l'équipe enseignante et les enfants ainsi que les services municipaux qui se sont investis tout au long du projet.



### > GRELOTIN LA MASCOTTE COSNACOISE

Au travers d'un calendrier de l'avent, via Facebook (mairie de Cosnac) les Cosnacais ont pu suivre les aventures du lutin Cosnacais : Grelotin.

Grelotin est né sous les doigts d'une couturière bénévole et à partir du 1<sup>er</sup> décembre il a rendu visite aux personnes impliquées dans le projet de Noël.

Le lutin vous donne rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles facéties.



### > UNE COLLECTE DE JOUETS AU PROFIT DE LA CROIX ROUGE

Parallèlement au « Vide ta chambre » une collecte de jouets a été proposée par l'Espace municipal de Vie Sociale au profit de la Croix Rouge.

Grâce à la générosité des visiteurs de nombreux enfants ont eu le bonheur de découvrir un jouet au pied du sapin.

**> ESPACE MUNICIPAL ADRIEN TEYSSANDIER : CENTRE DE LOISIRS****> SECTEUR ALSH**

L'année 2022 au centre de loisirs s'est terminée sur le thème du « Sport » aux Vacances de Toussaint.

En plus des activités manuelles, les petits se sont initiés au handball et à des parcours de draisienne avec des intervenants de Profession Sport. Les plus grands quant à eux, ont fait une initiation tir à l'arc. Sur deux après-midis, les enfants de plus de 8 ans sont partis faire de la moto à Lanteuil au pôle découverte ALystar et ont terminé les vacances en allant au fronton de Brive faire de la Pelote Basque.

Les fêtes de fin d'année se sont faites plus en douceur avec la magie de Noël, créations de décors, jeux, journée pyjama et une sortie à Brive en faisant un Terra Aventura pour profiter de ses décors, de son histoire et de ses monuments.

Pour l'année 2023, les animateurs du centre de loisirs ont décidé de retourner dans le passé en faisant voyager les enfants les mercredis dans les années 1920, 1960 et 1980. Ce projet va permettre aux enfants de prendre conscience de l'évolution des pratiques et de la technologie au fil du temps. Intervenants, musique, danse, cinéma, activités créatives, mode ... seront au rendez-vous.

Durant les vacances de Février, le centre sera plongé dans la Magie d'Harry Potter et pour les vacances d'Avril les enfants galoperont avec les Chevaliers et les Vikings.

**> SECTEUR ADOS**

Les jeunes de 12 à 15 ans ont mêlé rentrée scolaire 2022 et manifestations du secteur ados.

Grâce au comité des fêtes, les jeunes ont débuté en Septembre en faisant une vente de gâteaux lors de la fête votive. Quelques

semaines plus tard, ils ont participé comme chaque année à la Briviste/ la Gaillarde, course pour la lutte contre le cancer.

Pour Halloween, pour le plaisir des plus jeunes, ils ont organisé un après midi avec des activités manuelles, du maquillage, un défilé dans le bourg en passant par l'EHPAD,

## ➤ ESPACE MUNICIPAL ADRIEN TEYSSANDIER : CENTRE DE LOISIRS



une animation piniata et l'élection du déguisement le plus effrayant.

Un vide ta chambre s'est déroulé fin novembre pour les plus grands avec en parallèle une collecte de jouets pour la Croix Rouge.

Les jeunes du secteur ados ont pu vendre gâteaux, crêpes, boissons, chocolat chaud et activités créatives lors de l'après midi « La Magie de Noël » organisé par l'Espace Municipal de Vie Sociale.

Pour l'année 2023, avant les vacances d'été, deux grosses manifestations seront mises en place : Carnaval et Vide dressing.

Outre le fait de récolter de l'argent pour financer un séjour, sortie ou autre, le groupe du secteur ados est présent aussi pour la bonne cause en faisant des bonnes actions pour la ligue contre le cancer, la Croix rouge et le ramassage des déchets .....

Le secteur ados recrute toute l'année, alors si vous avez 12 ans et plus, n'hésitez pas à les rejoindre.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Julie, référente ados, par mail à : [centreteyssandier@commune-cosnac.fr](mailto:centreteyssandier@commune-cosnac.fr)



## > RANDO RÉVEIL

L'association Rando Réveil a tenu son assemblée générale le 25 Novembre, en présence de Monsieur Gérard Soler, Maire de Cosnac et de Monsieur Falzon, 2<sup>e</sup> Adjoint en charge des associations. La présidente Sylvie Okupny a souligné un effectif en hausse, l'enthousiasme et la fidélité de ses adhérents. Le bureau a été reconduit : Présidente Sylvie Okupny. Secrétaire : Michel Somdecoste. Trésorier, Denis Okupny. Trésorière adjointe, Annick Llovel. Le pot de l'amitié a clôturé la réunion.

### Pour tout renseignement

Sylvie Okupny : 06 56 74 41 77.



## > RAYON DE SOLEIL



L'association Rayon de soleil Corrèze a tenu son assemblée générale le 24 septembre, en présence de Gérard Soler, maire de Cosnac, Michel Falzon adjoint, Reliat Michelle vice-présidente de l'association SOS Violences conjugales, Carole Carbonneau des Ciseaux de Caro et Martine Migliérina, représentant le secours populaire français.

Pour rappel, l'association Rayon de soleil Corrèze a été créée en 2014 par Vincent

Virginie et réalise des ateliers bien-être auprès d'un public fragilisé (physiquement, socialement ou mentalement) au sein de diverses structures sur l'ensemble du département.

La présidente Salima Soquet et l'ensemble du bureau ont tenu à remercier les partenaires et notamment le groupe Sothys ainsi que toutes les structures qui leur font confiance. (EHPAD, MAS, associations, centre hospitalier...)

En 2021, environ 1500 personnes ont pu bénéficier de ces ateliers de socio-esthétique, coiffure, conseils en image et maquillage artistique.

L'association compte 30 adhérents dont 21 personnes morales.

Pour 2022, l'activité de l'association est en augmentation de 50% avec de nouveaux partenariats (pôle emploi, CCAS de Brive...)

et d'autre en attente de concrétisation pour 2023.

### Renseignements

06 12 82 28 64

contact@rayon-soleil.fr, www.rayon-soleil.fr



## > QUESTIONS POUR UN CHAMPION

Après deux années blanches, la dernière et dix-septième édition du tournoi Questions pour un Champion de Cosnac a pu se dérouler le samedi 05 novembre dernier.

Il a réuni dans la meilleure ambiance cinquante candidats issus principalement du grand Sud-Ouest.

La remise des prix, présidée par M. Gérard Soler, a notamment récompensé Jacques Troillard du club de Labarthe-sur-Lèze

(31) vainqueur du tournoi principal devant Thierry Giraud du club d'Arcangues (64), Annie Varlanges du club de Saint-Brice (87) gagnante du tournoi complémentaire et Jacqueline Millet d'Arcangues qui a remporté l'une des compositions florales dressée par les Jardins Fleuris de Cosnac, destinée à la première dame.

En outre, le club de Cosnac qui comptait déjà plusieurs champions des émissions

quotidiennes de FR3, a fourni pour la première fois un superchampion, Michel habitant de Malemort et brillant vainqueur lors de l'émission diffusée le samedi 26 novembre dernier.

Nous rappelons que vous pouvez toujours, sans engagement immédiat, venir tester vos connaissances le mardi à partir de 14 h et le vendredi à partir 17h30 à la Salle des Aînés.

## > SOCIÉTÉ COMMUNALE DES CHASSEURS DE COSNAC

La saison 2022/2023 confirme nos effectifs stables avec une cinquantaine de chasseurs adhérents. 23 d'entre eux ont suivi la nouvelle formation décennale sécurité instaurée depuis 2021, tous devront l'avoir fait avant 2030. Notre société s'était fixée l'an passé l'objectif plus exigeant d'y parvenir d'ici 5 ans, nous sommes sur la bonne voie.

Le triptyque Sécurité/courtoisie/dialogue est notre fil conducteur quotidien pour un respect mutuel dans le partage de la nature.

L'été dernier, la société a renoué, après 2 années de frustration, avec l'organisation de

repas publics. Le 10 juillet, 110 convives ont dégusté le traditionnel sanglier cuit au four à pain. Nous remercions les participants, les commerçants locaux et les donateurs en lots qui ont alimenté la tombola. Pour peu que la situation sanitaire l'autorise, nous envisageons de reprendre le rythme avant covid de deux repas publics annuels (sanglier au four en avril et grillades en juillet).

Le 3 décembre dernier, la société a offert une venaison pour le loto du club de foot au bénéfice du téléthon. Nous sommes toujours disposés à coopérer avec les associations locales et œuvres sociales.

**Meilleurs vœux pour 2023**



Un bon moment fraternel, à l'ombre des chataigniers

## > LA ROSE DES VENTS

Le club des aînés "La Rose des vents" vous communique son programme pour l'année 2023.

> **Cabaret** le Graind'folie le 19 janvier 2023

> **Loto** le samedi soir 25 février à 20 heures salle polyvalente

> **Repas** en mars

> **Sortie à Saint Léonard de Noblat** en avril

> **Repas** en mai

> **Sortie à St Chrisrol les Eyzies** en juin

> **Repas** de fin de saison le 29 juin 2023

Toutes nos sorties extérieures sont ouvertes à tous !

**Renseignements**

Mme JOUANNET

06 84 24 55 74

## > COSNAC FOOTBALL CLUB

Grâce à ses dirigeants et bénévoles le Cosnac FC a pu relancer son loto annuel, le samedi 03 décembre. Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont jointes à nous lors de cette soirée, en particulier les associations et la municipalité, ainsi que tous les donateurs sans qui ce loto n'aurait pas eu lieu. Une quine dédiée au Téléthon, constituée par des lots offerts par des associations de la commune a permis notamment de récolter la somme de 795€.

Les résultats sportifs du club sont très satisfaisants !!!

- l'équipe première qui évolue en troisième division, encadrée par Lionel Blin, Albert Santos, Maxime Amaru, Alain Chanourdie, Jean Marc Tallet est leader de sa poule.

- L'équipe réserve qui évolue en quatrième division, encadrée par Adrien Rouseyrol, Sébastien Couly, Pascal Mirabeau est en milieu de tableau.

- l'équipe U18 encadrée par Christophe

Bourotte, Christophe Da Motta, Olivier Domingo est troisième de sa poule en régional 2.

- l'équipe U17 encadrée par Stéphane Tarif, Malik Boukili Jean Philippe Godart termine première de sa poule et accède au niveau régional 2.

- l'équipe U13 encadrée par Julien Naves, Pierre Yves Maho, Christophe Rodriguez termine première de sa poule et accède à la première division.

- l'équipe U11 encadrée par Olivier Dondel, Jean-Pierre Saillol, Mathieu Lachaise s'est qualifiée pour le 2<sup>e</sup> tour du Challenge U11

- l'équipe U10 encadrée par Anthony Vivant, Daniel Guiolet, Christophe Brouard et Jonathan Salesse continue de progresser

- le groupe U8-U9 encadré par Tarik El Harchaoui, Pascal Mirabeau, Dorian Lasfargue s'épanouit lors des plateaux

- le groupe U6-U7 encadré par Sam Bronner, David Simard, Franck Favereau, Hugo Mikolajczak, Thibault Bourotte découvre et

s'amuse lors des entraînements et des plateaux.

Par ailleurs, la municipalité a engagé des travaux de rénovation de nos locaux au stade municipal.

Le Cosnac FC tient à la remercier ainsi que ses services techniques pour leur engagement au quotidien.



## > CLUB DE DANSE



Belle Dynamique au «Club de Danse de Cosnac» Cette nouvelle saison de Danse 2022/2023 affiche une belle dynamique et une très belle perspective pour l'avenir car de très nombreux nouveaux adhérents sont venus étoffer notre cours de débutants qui représente le socle qui assure la pérennité de l'association. Pour toujours mieux satisfaire tous nos adhérents, depuis le début de cette saison nous leur offrons deux services supplémentaires : Un cours de rattrapage par mois (1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois) et deux soirées de mise en pratique de la danse (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois). Ces soirées permettent à chaque danseur et danseuse de se familiariser avec les musiques et les danses et d'apprendre à gérer l'espace piste de danse. Le tout dans une Ambiance Simple, Conviviale et Familiale où tous les participants se sentent à l'aise et trouvent leur place.

Cosnacois- Cosnacaises Venez près de chez vous : Découvrir, Apprendre ou vous Perfectionner soit dans les danses de couples (Danses de Salon), soit dans les danses en Ligne et en solo (sans besoin de partenaire)

### Cours de DANSES DE SALON sur trois niveaux

- Débutants : Lundi de 19h 30 à 21 h
- Intermédiaires : Mardi de 20h à 21h
- Avancés : Mardi de 20h15 à 22 h 15.



Groupe de Danseurs très concentrés dans les Danses en Ligne

Vous pourrez apprendre : Rock n Roll, Cha Cha Cha, Rumba, Salsa, Bachata, Kizomba, Merengue, West Coast Swing, Valse, Tango, Pasodoble...etc. Dans les cours collectifs des danses de couples il est important d'avoir la parité (h-f) Messieurs, Venez et entrez dans la Danse, vous ne le regretterez jamais.

### Cours de DANSES RÉCRÉATIVES, DANSES EN LIGNE et EN SOLO

Chaque Jeudi soir : 20h à 21h dans la Salle Polyvalente de Cosnac.

Ces cours sont tout indiqués pour vous qui êtes seuls (les), car les danses en ligne ne nécessitent pas de partenaire. Venez pra-

tiquer une activité «Plaisir» sur des musiques variées : Danses de Salon, Latines, Standards sans oublier les musiques Actuelles. Nous mettrons toujours, tout en œuvre pour que chaque danseur et danseuse se sentent à l'aise dans ces cours pour y trouver sa place. Nous ferons en sorte que les chorégraphies qui y sont enseignées soient accessibles et comprises par chacun (unes) ainsi que l'ensemble du groupe.

### RENSEIGNEMENTS

Jeanine SARGNAC : 06.10.83.72.75  
 mail : jeanine.sargnac@orange.fr  
 www.facebook.clubdedansedecosnac.fr  
 www.club-danse-cosnac.fr

## > COSNAC PÉTANQUE

### COSNAC PÉTANQUE, la saison redémarre !

La saison 2022/2023 UFOLEP de Pétanque a redémarré officiellement depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 2022. Les concours d'hiver ont quant à eux commencé au Boulodrome de Brive (espace chauffé et couvert) depuis le 1<sup>er</sup> Novembre.

C'est ainsi que le club de Cosnac Pétanque a organisé son premier concours hivernal le 2 Décembre dernier à 20 h. Ce concours s'est déroulé en triplète (équipes composées de 3 joueurs ou joueuses) sur inscription préalable car le boulodrome Briviste ne dispose que de 20 terrains couverts. Il ne peut donc accueillir que 40 équipes par rencontre.

Ce concours a connu un franc succès. Il était complet avec la présence de 40 triplètes mais aussi des équipes inscrites en réserve au cas où il y aurait eu un désistement.

La soirée s'est déroulée dans un climat convivial et sportif grâce à la présence de nombreux bénévoles du club.

Le prochain concours organisé par Cosnac Pétanque se déroulera le vendredi 3 Février 2023 au boulodrome de Brive avant d'attaquer la saison sur les terrains de Cosnac en Avril prochain pour le trophée Julien Tarif.



## > MOTARDS RANDONNEURS CORRÉZIENS

Le président Alain Roux et le trésorier Alain Soulier ont été reconduits dans leur fonction au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue le 24 novembre dernier, en présence de Mr le maire Gérard Soler et son adjoint Michel Falzon.

Des projets de sorties sont à venir pour l'année 2023 avec notamment un voyage en Corse du sud.

Les sorties sont prévues le dimanche avec un départ face à l'entrée sud de la gare de Brive.

Pour nous rejoindre et connaître notre actualité sur Facebook recherchez le groupe « Motards Randonneurs Correziens »

### RENSEIGNEMENTS

Contact [alainpat.roux@gmail.com](mailto:alainpat.roux@gmail.com)



## > ASSOCIATION CYCLISTE COSNAC

### L'AC COSNAC poursuit son développement en ce début de saison 2022/2023.

Nous accueillons maintenant une quarantaine d'enfants à partir de 8 ans, ils sont encadrés par deux moniteurs diplômés d'état et des bénévoles ayant validé des formations.

Les plus expérimentés ont des séances d'entraînements les mercredis et samedis, les novices uniquement les samedis. Nous organisons aussi lors des vacances scolaires des stages de perfectionnement.

Le club compte aussi 20 licenciés adultes et 30 adhérents.

Pour cette troisième année de fonctionnement, et après les succès des épreuves que nous avons organisées l'an passé, nous souhaitons renouveler ces expériences et organiser à nouveau une compétition pour les jeunes, mais cette fois-ci à un niveau régional : un TRJV (trophée régional des jeunes vététistes), ainsi que la Cosnacoise (notre randonnée vtt et pédestre) qui aura lieu le 7 mai 2023, on envisage aussi d'organiser une course sur route (à confirmer).

Les jeunes du club participent à de nombreuses compétitions dans toute la nouvelle Aquitaine et même la France, et, ils ont participé au Telethon à Malemort le 3 décembre comme l'année dernière.



## ► COMITÉ DES FÊTES



### SOIRÉE THÉÂTRE

Lors de la soirée théâtre du 19 novembre la salle polyvalente, dans un décor ultra réaliste, affichait complet. Durant les deux heures de représentation, rires et fous rires étaient de mise et même parfois sur scène.

BRAVO à la troupe « Plays Mobils » pour la représentation de « La Souricière » d'Agatha Christie.

### RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Encore une fois, la nuit de la Saint Sylvestre s'est déroulée dans une ambiance festive jusqu'au petit jour.

### PROCHAIN RENDEZ-VOUS

le 23 mars pour une soirée « Aligot saucisse ».

**L'équipe du comité des fêtes vous souhaite une excellente année et espère vous rencontrer lors de ses prochaines manifestations.**



## ► ASSOCIATION DES 2 M



Après les 3 ans de mise en sommeil à cause de la pandémie l'association des 2M a pu reprendre ses activités normalement. Le nombre de familles adhérentes a augmenté jusqu'à 25 ;

Au mois de mai la fête du pain a eu une bonne fréquentation. Trois fournées de pain et de gâteaux ont été cuites et n'ont pas eu de mal à trouver preneur.

Le feu de saint Jean a lui réuni une soixantaine de personnes dans une très bonne ambiance au cours d'une soirée qui s'est prolongée jusqu'au milieu de la nuit.

Pour les travaux à venir nous prévoyons la rénovation des bancs et le nettoyage du lavoir.

Nous espérons que le méchant virus ne nous remettra pas des bâtons dans les roues et que nous pourrons continuer en 2023 sur la lancée de cette année qui s'achève.

Nous donnons rendez-vous pour l'assemblée générale dont nous communiquerons bientôt la date.

## > VÉLO CLUB COSNAC



### BILAN 2022 DU VÉLO CLUB COSNAC (VCC)

Le bilan des participations se porte à plus de trente courses en Corrèze 19 et les départements limitrophes 24, 87, 46 et quelques-unes en national. Le VC COSNAC a présenté le plus important contingent de coureurs à l'épreuve départementale de course sur route. 2ème place Challenge Individuel et 2ème Challenge Club UFOLEP19. Le classement des places : 1 Champion Départemental Lucas SIMONET, 2 Marceau SOL et 3 Quentin DAVIDOU dans la catégorie 20/29 ans, ainsi que plusieurs victoires et podiums sur d'autres courses courant 2022. Les participations aux épreuves caritatives de la lutte contre le cancer (La Chris Espoir) et le Téléthon

#### Le VC COSNAC un club connu et reconnu.

Nos tenues sont badgées face et dos du nom de notre commune « COSNAC » De ce fait, le VCC participe très activement à la promotion et communication chaque week-end du mois de février au mois de septembre

Aujourd'hui, malheureusement, suite à la pandémie le désintéressement de la vie associative se fait ressentir dans tous les domaines.

Dans ce contexte compliqué, le VC Cosnac est fier d'enregistrer l'arrivée de 14 adhérents supplémentaires sur 2 ans et encore 5 sur cette nouvelle année 2022-2023 portant l'effectif à 43.



Pour rappel : Tous les samedis après-midi le VC COSNAC organise une Sortie vélo de route en partant du carrefour Rhin et Danube Malemort ou de l'église de Cosnac.

Tous ceux qui le souhaitent, peuvent y participer avec ou sans licence.

Tél : 06 88 35 49 94  
Vélo Club Cosnac facebook

## ➤ COSNAC JECLAT

Ce début de saison est marqué par l'envie, chez nos adhérents, d'exercer une activité physique bénéfique à la santé. Aussi, avons-nous retrouvé une grande majorité de nos anciens adhérents à laquelle se sont ajoutés bon nombre de nouveaux venus.

En cette saison 2022-2023 nous percevons avec plus d'optimisme l'avenir de notre club. Nos propositions sont nombreuses et variées outre le judo, la section gymnastique propose des cours spécifiques pour enfants, intensifs pour jeunes adultes (cardio-training), adaptés au public "senior", Pilates... Ces activités sont bien décrites dans l'affiche publicitaire attrayante, dessinée par Nathalie Tournelle.

L'effectif atteint 157 adhérents cette saison alors qu'il en comptait seulement 127 la saison précédente. La section judo revient à une fréquentation habituelle (31 judokas) cependant le cours compétiteur du mercredi s'est étoffé. La section gym gagne 27 licenciés (60 seniors, 43 jeunes adultes, 23 enfants). Les cours du lundi soir "cardio-training et renforcement musculaire" drainent un public jeune.

Nous notons la présence d'hommes en nombre restreint mais bien intégrés au groupe à dominance féminine. L'effectif des pratiquants "Pilates" a aussi grandi avec une vingtaine de participants par cours.

Le Bureau du club remercie Ian Fontchastagnier pour la dizaine d'années de bénévolat passées au sein du club. Il avait en charge la section judo (licences, inscriptions aux compétitions, publicité, tenue du site JECLAT...). De même nous remercions Florian Mestre qui depuis quelques années secondait Ian.

Ils ont tous les deux transmis leurs connaissances à Bernard Gautier qui a bien voulu assurer la relève. Nous le remercions pour son implication et son aide. En effet ce travail nécessite un minimum de connaissances informatiques.

En ce début d'année 2023 nous souhaitons à tous de prendre du plaisir dans les disciplines sportives que nous vous proposons. Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année et une bonne santé.



**TOUS LES  
EMBALLAGES  
SE TRIENT**



**Attention, ces déchets sont à apporter en déchèterie :**

- Déchets verts
- Ferraille
- Bois
- Encombrants
- Déchets électriques et électroniques
- Huiles de vidange
- Déchets spécifiques des ménages
- Pneus jantés
- Piles
- Batteries
- Gravats

**VOUS ÊTES COMMERÇANT OU ARTISAN RÉSIDANT À COSNAC**

Vous exercez votre activité sur Cosnac ou sur les territoires de la CABB :

Communiquez vos coordonnées au secrétariat de la mairie ou à Colette Coste, adjointe au Maire, chargée de la communication, elles paraîtront dans notre prochain bulletin.

**Katia Larribe**

Gourmandises sur mesure

06 89 13 73 54

lakatisserie.eatbu.com

**Daniel TP**

Terrassements  
Aménagements  
Drainages  
Fouilles  
Clôtures  
Petite maçonnerie

Daniel TP

daniel.policarpo@outlook.fr

06 21 62 49 60

**Fanny Dumond**

Naturopathie  
Massages & réflexologie  
Numérologie Karmique

Uniquement sur rendez-vous

Fanny Dumond

fanny\_dumond\_19

fanndumond19@outlook.fr

fanny-naturopathe.com

06 38 43 99 04

**> ÉTAT CIVIL****ILS NOUS ONT QUITTÉS**

31/07/2022 : **Jeanne VIGNAL** née BROUSSE  
23/09/2022 : **Jeanine PEUCH** née LAROCHE  
01/10/2022 : **Guy LAPEYRE**  
04/10/2022 : **Jeanne ANDUJAR** née BOUCHAREL  
21/10/2022 : **Jean-Pierre COSTE**  
16/11/2022 : **Simone VEZINE** née REYNAL  
19/11/2022 : **Marie-Thérèse VAREILLE**  
22/11/2022 : **Jean BOUSSIER**  
22/11/2022 : **Jean ULMET**  
23/11/2022 : **Robert DEMORE**  
23/11/2022 : **Michel BILAND**  
27/11/2022 : **Claude DELTHEIL**  
08/12/2022 : **Lucienne DESSUS** née BRACHET  
09/12/2022 : **Jeanine QUÉANT** née DELFOSSE  
12/12/2022 : **Edmond MARECHAL**  
17/12/2022 : **Jean-Pierre HAZERA**  
25/12/2022 : **Jeanne GAYE**  
26/12/2022 : **Josiane MANÇON** née BERTON  
29/12/2022 : **Denise LAPEYRE** née DELPEYROU

**ILS S'AIMENT**

27/08/2022 : **Katia BERNARD** et **Bruno LADEGAILLERIE**  
03/09/2022 : **Evelyne MAGE** et **Nicolas SAMBART**  
24/09/2022 : **Isabelle GIRAUD** et **Christophe BORDAS**  
29/09/2022 : **Mégann RODRIGUES** et **Benjamin POUCH**  
01/10/2022 : **Marie BIRON** et **Tanguy GUERINEAU**  
29/10/2022 : **Sandrine VIDALIE** et **Bernard SEGRET**

**ILS SONT ARRIVÉS**

24/08/2022 : **Sakina** de Soukayna QASSEMI et Ahmed SAMIR  
31/08/2022 : **Manavai** de Filihau TOTINI et Teava-Iti TAUTUMAUPIHAA  
22/09/2022 : **Lily** de Priscilla CLASQUIN et Benjamin PEUGEOT  
16/12/2022 : **Adèle** de Manon DEGANT et Adrien MERCIER  
31/12/2022 : **Roxane** de Claire LAGRAVE et Mark HIRIBARNE